

y opposer de façon constructive et positive, tout en reconnaissant que le principe de la mise en marché, en ce qui a trait à la production, n'est que de la bouillie pour les chats. En effet, la mise en marché, actuellement, n'est pas contrôlée par le gouvernement, mais par plusieurs intermédiaires qui exploitent et le producteur et le consommateur. Nous devons faire régner l'ordre là-dedans.

Il faut toutefois aller plus loin. En effet, il faut faire en sorte que le consommateur puisse participer à la production.

Je ne peux m'empêcher de traiter ici d'un sujet particulier auquel a fait allusion le député de Richelieu, lorsqu'il disait que ce bill visait précisément à la mise en marché selon les principes du Crédit social. C'est faux. Ce bill pourrait s'inscrire dans un plan d'ensemble et constituer un pas en avant, quant à l'orientation de notre production et à son adaptation à la consommation.

Si les députés d'en face admettent le principe de ce bill, ils ne pourront faire autrement qu'admettre ceci. Pourquoi désirent-ils l'établissement d'un système de mise en marché? C'est parce qu'aujourd'hui, ils se rendent compte, comme moi et comme des milliers de Canadiens, que la production canadienne dort sur les tablettes. Ils se rendent compte aussi...

M. Florian Côté (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. Fortin: Monsieur l'Orateur,...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. L'honorable secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

M. Côté (Richelieu): Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir si l'honorable député a fait une erreur en disant que je croyais que ce bill avait trait à la mise en marché. Il vient de dire que j'ai dit que le bill avait trait à la mise en marché du Crédit social. Il n'a pas trait à la mise en marché du Crédit social, mais à celle des produits agricoles.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre.

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je suis venu au Parlement pour travailler et non pas pour «tamponner», comme le fait le député de Richelieu. Je demande votre collaboration afin de pouvoir reprendre la parole et terminer mon discours.

Le député de Richelieu a dit que dans sa circonscription, libéraux, conservateurs progressistes, créditistes, péquistes et autres, avaient voté pour lui. Je lui ferai remarquer que ce ne sont pas les cultivateurs qui ont voté pour lui, mais qu'il a été élu grâce à la caisse électorale. C'est pour cette raison qu'il

sera défait par nous, lors de la prochaine élection.

Des voix: Ah! Ah!

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, mes amis d'en face qui beuglent pourraient peut-être s'asseoir et écouter mes propositions constructives...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre.

M. Fortin: S'ils ne sont pas d'accord...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre! A l'ordre!

M. Fortin: D'accord.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Je demanderais à l'honorable député de bien vouloir s'en tenir au sujet du bill à l'étude. Je demanderais aussi à tous les honorables députés de bien vouloir collaborer avec la présidence et permettre à l'honorable député de Lotbinière de continuer son discours.

M. Fortin: Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

Je disais donc, avant d'être ridiculement interrompu par certains députés qui n'osent pas prendre la parole à la Chambre, mais qui se permettent de beugler pendant que d'autres prononcent les discours...

Une voix: On ne demande pas que l'on vérifie s'il y a maintenant quorum!

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, j'ai demandé tantôt que l'on vérifie s'il y avait quorum parce qu'il y avait en face de moi trois députés libéraux. En effet, je voulais m'adresser à des députés libéraux. Quand j'ai invoqué le Règlement, il n'y avait que 14 députés à la Chambre, dont trois libéraux.

Si l'on ne bouscule pas les députés, on ne les voit pas.

Monsieur l'Orateur, je vous demanderais d'intervenir pour enjoindre aux députés de s'asseoir ou de sortir...

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Je demanderais aux honorables députés, qui sont tous assis, de ne pas interrompre l'honorable député de Lotbinière, à qui je demanderais, comme je le lui ai fait remarquer tout à l'heure, de limiter ses remarques à l'objet du bill actuellement à l'étude.

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je ne donnerais dans aucune digression, si je pouvais compter sur la collaboration des ministériels, mais je vois que l'impartialité, c'est encore une chose à venir.

Monsieur l'Orateur, le bill C-197 vise à établir, suivant un programme de commercialisation, un organisme de mise en marché. Si les députés ministériels et ceux de l'opposition